

COMMUNE DE PUJOLS
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025

Le 15 avril 2025 à 19 h 00, le Conseil municipal de la Commune de PUJOLS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de **M. Yvon VENTADOUX, Maire**.

Date de convocation du conseil municipal : 9 avril 2025.

Présents : M. Yvon VENTADOUX, M. Daniel BARRAU, Mme Christiane LAFAYE-LAMBERT, M. Cédric DA SILVA, Mme Cécile DURGUEIL, Mme Pascale LAMOINE, Mme Patricia BRIAND, Mme Annick LIBERT, M. Daniel SIMONET, M. Claude GUERIN, M. Hervé DEFOORT, Mme Sylvie CASTAING, Mme Kadiga KEMMAD, M. Pierre SILVA, M. André BRUNET, Mme Josiane VERGA, M. Marc GALINOU, M. Hammoud OUATIZERGA, M. Philippe BOURNAZEL.

Procurations : Mme Marie-Hélène MALTAVERNE-BEGIN à M. Daniel BARRAU, Mme Glwadis BILLARD à Mme Kadiga KEMMAD, M. Rémi DUGUÉ à Mme Pascale LAMOINE, M. Mikael ROUGÉ à Mme Josiane VERGA, Mme Michèle SAINT-PHLOUR à M. Marc GALINOU, Mme Sarah GROOTSCHOLTEN à M. Cédric DA SILVA, M. Philippe MAGNON à Mme Christiane LAFAYE-LAMBERT, M. Gérard HUCAFOL à M. André BRUNET.

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel BARRAU.

Le quorum est atteint.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Délibérations :

Finances

- Budget communal – Exercice 2024 – Approbation du compte de gestion
- Budget communal – Exercice 2024 – Approbation du compte administratif
- Budget communal – Exercice 2024 – Affectation du résultat
- Fixation des taux d'imposition 2025
- Budget communal – Exercice 2025 – Vote du budget primitif
- Budget communal 2025 – Attribution de la participation au Centre Communal d'Action Sociale
- Pujols-le-Haut – « Plan Façades, clôtures et travaux de toiture » – Reconductio
- n du dispositif existant de subventions
- Enedis – Redevance 2025 pour l'occupation du domaine public communal due par les réseaux de transport et de distribution d'électricité
- Vente du véhicule utilitaire Boxer
- Vente du lave-vaisselle de la restauration scolaire

Technique

- Commune de Pujols – Mise à disposition d'un terrain appartenant aux Consorts Leygnat

Animations – Culture

- Marchés nocturnes « Soirées gourmandes estivales » – Année 2025
- Association Ecran Livradais – Convention Cinéma sous les Etoiles 2025

Décisions du Maire

Questions diverses

*Monsieur Ventadoux constate que le quorum est atteint.
Monsieur Barrau est désigné secrétaire de séance.*

M. Ventadoux informe l'assemblée qu'il n'a pas reçu de demande de modification du procès-verbal du conseil municipal du 24 mars 2025 et le soumet aux votes des conseillers, qui l'approuvent par 26 voix pour.

Arrivée de M. Bournazel à 19 h 10.

Délibération n° CM.2025/13

Budget communal – Exercice 2024 – Approbation du compte de gestion

Rapporteur : M. Da Silva

Madame la comptable publique de Villeneuve-sur-Lot, Receveur-percepteur de la Commune de Pujols, a établi le compte de gestion relatif au budget principal de la Commune de Pujols pour l'exercice budgétaire 2024.

Ce document, tenu à votre disposition en Mairie aux jours et heures de son ouverture, retrace l'intégralité des opérations de dépenses et de recettes effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 par les services de la trésorerie, en section de fonctionnement comme en section d'investissement pour ce budget.

Ce compte de gestion est en tout point conforme au Compte Administratif communal de l'exercice 2024, par ailleurs soumis à votre approbation.

M. Silva et M. Brunet informent l'assemblée que, n'ayant pas approuvé le budget 2024, ils s'abstiendront sur le compte de gestion et le compte administratif 2024. M. Ventadoux s'étonne de cette position. Il comprend les votes d'opposition à un budget prévisionnel. Mais ici, le conseil n'a plus à juger des choix de budgets, mais seulement si ces deux documents comportent ou non des erreurs et s'ils sont fidèles ou pas aux écritures passées.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 20 voix pour et 7 abstentions
(M. Silva, M. Brunet, Mme Verga, M. Galinou, M. Rougé par procuration,
Mme Saint-Phlour par procuration, M. Hucafol par procuration)**

APPROUVE le compte de gestion relatif au budget principal de la Commune de Pujols présenté par Madame la comptable publique de Villeneuve-sur-Lot, Receveur-percepteur de la Commune de Pujols, pour l'exercice budgétaire 2024.

Délibération n° CM.2025/14

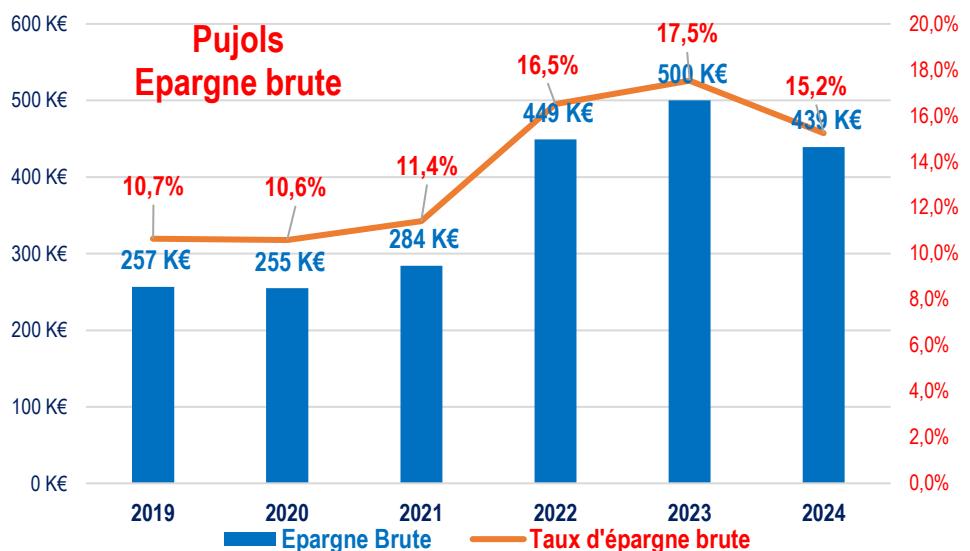
Budget communal –Exercice 2024 – Approbation du compte administratif

Rapporteur : M. Da Silva

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission « finances » en date 26 mars 2025,

Les 5 années du mandat écoulées ont permis la réalisation d'opérations d'envergure sans fragiliser les finances communales.

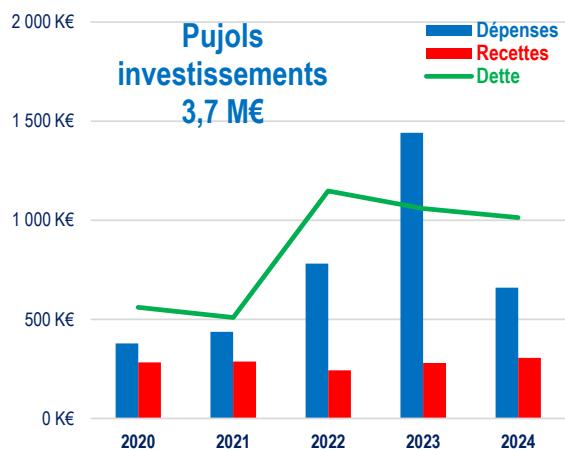
En effet, la trajectoire financière est tenue : l'épargne brute et la capacité de désendettement s'améliorent.



Le niveau d'épargne brute conditionne la politique d'investissement. Il est communément admis que 10 % des recettes de fonctionnement doivent être épargnées pour satisfaire à l'entretien du patrimoine communal. Il faut plus de 10 % pour initier de nouveaux projets.

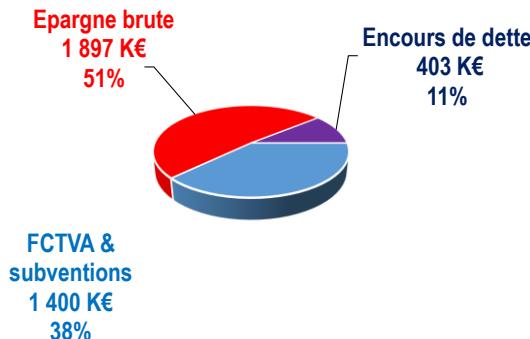
En 5 ans, l'épargne a augmenté de plus de 183 K€ soit +71 %. En 2024, l'épargne brute représente 15,2 % des recettes réelles de fonctionnement contre 10,7 % en 2019.

La politique d'investissement ambitieuse a été menée grâce à un bon niveau d'épargne et surtout grâce à l'obtention de financement extérieurs importants qu'il a fallu mobiliser.



3,7 M€ bruts ont été investis lors des 5 dernières années ce qui représente un volume important pour la commune. Le niveau des financements extérieurs est également conséquent. L'encours dépasse le million d'€ dès 2022 suite à la mobilisation d'un emprunt de 700 K€. Cependant, la capacité de désendettement est nettement en dessous du maximum de notre trajectoire financière.

Pujols : financement des investissements 2020 - 2024 = 3 700 K€



Le financement des investissements a été réalisé à 38 % par des financements extérieurs (FCTVA, subventions).

L'épargne utilisée n'est que de 1,9 M€. Le solde épargné se retrouve dans le résultat de clôture constaté fin 2024, nous le verrons plus loin, qui est de 873 K€. Il servira à financer les investissements 2025.

L'encours de dette a augmenté de 403 K€ et a participé pour 11 % au financement des investissements.

Une réalisation du budget 2024 proche des prévisions

Pujols Réalisation BP 2024		2024
BP 2024 Recettes de fonctionnement		2 899 542 €
CA 2024 Recettes de fonctionnement		2 882 728 €
Taux de réalisation		99,4%
Excédent		-16 814 €
BP 2024 Dépenses de fonctionnement		2 464 954 €
CA 2024 Dépenses de fonctionnement		2 443 472 €
Taux de réalisation		99,1%
Excédent		-21 482 €
Epargne : écart de prévision		4 668 €

Tout d'abord en section de fonctionnement :

- En rouge les recettes prévues qui ont été réalisées à 99,4 % ce qui représente un manque de 17 K€ de recettes par rapport à nos prévisions.
- En bleu, les dépenses de fonctionnement exécutées à 99,1 % qui permettent 21 K€ de crédits non dépensés.

Au final, l'épargne prévue initialement au budget primitif a été améliorée de 5 K€.

Cette situation témoigne de l'élaboration d'un budget sincère et exécuté selon le cadrage initialement prévu.

Pujols Investissements réalisations 2024



En investissement, les taux de réalisation sont plus faibles qu'en fonctionnement. En effet, les dépenses d'investissement ne sont pas récurrentes et leur exécution est plus longue à mettre en œuvre.

Ce graphique indique que :

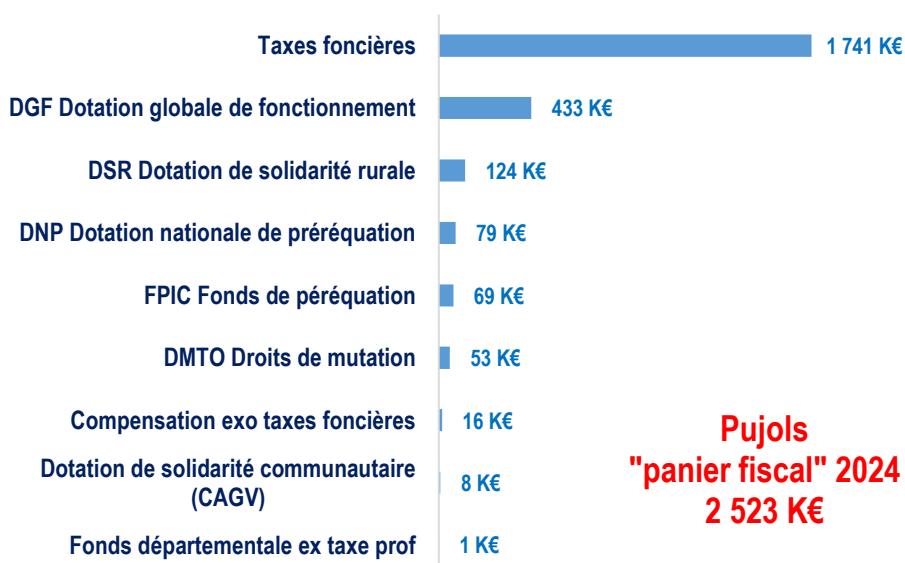
- 36 % des dépenses prévues ont fait l'objet d'un mandat sur l'exercice soit 661 K€
- 22 % des dépenses ont été engagés et seront mandatés sur l'exercice 2025 soit 406 K€
- 41 % des dépenses sont soit réinscrites si l'opération est maintenue soit consacrées à d'autres dépenses (755 K€).

CA 24/CA 23 : variations	
Fiscalité (Foncier bâti & TH)	75 265 €
Dotations d'Etat	22 638 €
Etat Cantine à 1€	57 860 €
Droit entrée cantine	-37 471 €
CAF centre de loisirs	8 733 €
Droits de mutation	-14 564 €
Remboursement RH (maladie)	-57 479 €
Droits places & loyers	-8 208 €
Produits exceptionnels	-16 051 €
Autres	-369 €
Total recettes fonctionnement	30 355 €

Ce tableau met en exergue les principales variations en section de fonctionnement entre le compte administratif 2023 et le compte administratif 2024.

Les recettes de fonctionnement augmentent de +30 K€ (+1,1 %) en raison principalement des recettes fiscales (+75 K€ soit +4 % dont une revalorisation forfaitaire des bases fiscales de +3,9 %) et des dotations de l'Etat (+58 K€).

Le dispositif lié à la prise en charge de la cantine à 1 € par l'Etat dégage un différentiel de +20 K€.



Le panier fiscal de Pujols est constitué à 69 % de taxes foncières et en particulier de taxe foncière sur les propriétés bâties dont la dynamique dépend de la revalorisation des bases qui suit l'inflation N-1. Les évolutions de DGF et la DSR sont tributaires de la bonne santé financière du budget de l'Etat.

CA 24/CA 23 : variations	
Masse salariale	89 351 €
CAGV Refacturation RH/Finances	69 942 €
Attribution de compensation	-68 402 €
Provision Attribution compensation	-25 443 €
Fluides (Elec/gaz/eau)	7 951 €
Contribution éclairage public	-9 091 €
Contribution SDIS	7 252 €
Emploi temporaire (CDG)	16 087 €
Nettoyage école	7 485 €
Véhicules elec (loc batteries)	7 633 €
Copieurs	-13 763 €
Autres	2 582 €
Total dépenses fonctionnement	91 585 €

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de +92 K€ soit +3,9%.

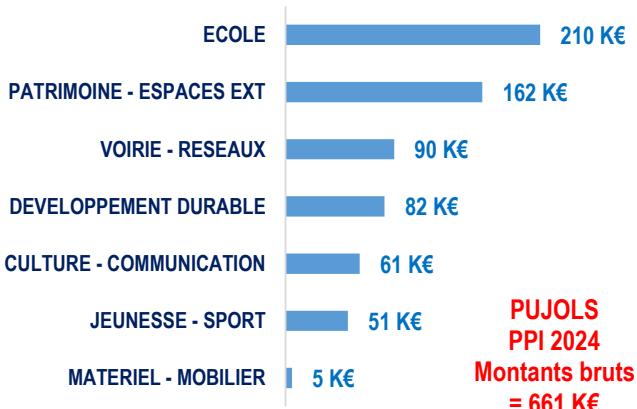
La masse salariale représente la principale variation avec +89 K€.

L'attribution de compensation (AC) versée par la CAGV a été ajustée car la refacturation des services RH/finances se fait désormais par convention. La provision de 25 K€ pour le litige sur l'AC cumulait deux années en 2023.

Le passage en LED de l'éclairage public compense l'augmentation du prix des fluides.

La réduction des coûts copieurs est due à un défaut de facturation.

Le différentiel entre la variation des recettes et des dépenses (- 61 K€) correspond à l'évolution de l'épargne brute 2024.

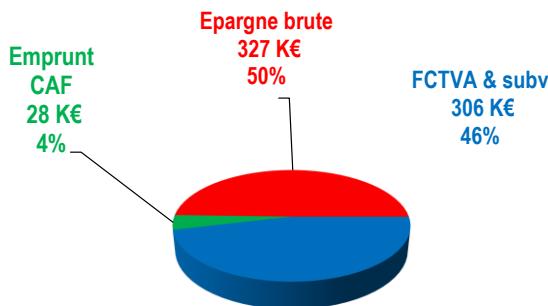


Le graphique présente les grandes rubriques des investissements dont le détail par opération est présenté dans le tableau ci-dessous.

L'entretien du patrimoine communal y tient une place importante.

Opérations	CA 2024	Opérations	CA 2024
SALLE DU PALAYS - ETUDE PREALABLE TRAVAUX	23 422	PROPRIETAIRES - SUBVENTIONS FACADES	1 122
SALLE DU PALAY - TRAVAUX DIVERS + ETUDES	30 110	ATELIER TECHNIQUE - ELEC - CHAUFFAGE	27 551
COMMUNICATION - REFONTE SITE INTERNET	6 600	ATELIER TECHNIQUE - TOITURE	6 702
BIBLIOTHEQUE : MOBILIER	938	BATIMENTS MUNICIPAUX - ETUDES	4 661
Total CULTURE - COMMUNICATION	61 070	BOURG CENTRE - TRAVAUX	358
FRAIS D'ETUDES DD AMENAGEMENT PAYSAGER	7 182	CAMBES CIMETIERE - TRAVAUX	2 678
DD -PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES	14 985	EGLISE CAMBES - TRAVAUX	13 650
DD - AMENAGEMENT DIVERS	6 832	EGLISE SAINT NICOLAS - TRAVAUX	48 566
DD - PROJET PHOTOVOLTAIQUE ECOLE	45 000	EGLISE STE FOY - PROTECTION DES FRESQUES	10 948
DD - POINTS APPORT VOLONTAIRE	5 664	HALTE JACQUAIRE - TRAVAUX	22 564
PLAN VELO - AMENAGEMENTS A DEFINIR	1 995	MAIRIE - TRAVAUX DIVERS	5 563
Total DEVELOPPEMENT DURABLE	81 659	PIOU CIMETIERE - TRAVAUX	5 022
CANTINE - AMENAGEMENTS	1 378	PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE - TRAVAUX	1 877
CANTINE - MATERIEL	5 407	SALLE DU BOURG - TRAVAUX	1 133
CANTINE - MOBILIER	45 824	SALLE NOISETIERS - TRAVAUX	9 444
ECOLE MATERNELLE : MOBILIER	694	SERVICE TECHNIQUE - TOITURE BATIMENT	328
ECOLE MATERNELLE- MATERIEL INFORMATIQUE	357	Total PATRIMOINE - ESPACES EXTERIEURS	162 166
ECOLE PRIMAIRE - RENOVATION THERMIQUE	110 174	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION CAGV	15 627
GROUPE SCOLAIRE - JEUX EXTERIEURS	3 547	VOIRIE - SIGNALISATION - MOBILIER	7 469
GROUPE SCOLAIRE - PPMS - ACCESSIBILITE	17 112	VOIRIE - TRAVAUX ELAGAGE	6 492
GROUPE SCOLAIRE - TRAVAUX DIVERS	25 246	VOIRIE - REPARATION IMPORTANTE VEHICULE	8 465
Total ECOLE	209 738	VOIRIE - EPAREUSE	35 676
LACASSAGNE - CLUB HOUSE ETUDE	43 540	VOIRIE - GROUPE SCOLAIRE - ABORDS	6 882
LACASSAGNE - COMPLEXE SPORTIF	2 351	GROUPE SCOLAIRE - RENOVATION THERMIQUE	8 947
CITY STADE - TRAVAUX	5 526	Total VOIRIE - RESEAUX	89 559
Total JEUNESSE - SPORT	51 417	MAIRIE - MATERIEL INFORMATIQUE	3 002
		MATERIEL DE TELEPHONIE	216
		MATERIEL DIVERS	1 445
		PM - EQUIPEMENT	673
		Total MATERIEL - MOBILIER	5 335
		Total PPI	660 944

**Pujols : financement des investissements
2024 = 661 K€**



Les investissements 2024 ont été financés par 306 K€ de subventions & FCTVA, par la mobilisation d'une partie de l'épargne brute à hauteur de 327 K€.

Un emprunt CAF de 28 K€ sans intérêt a été mobilisé sur 6 ans pour le financement de travaux au bénéfice de l'accueil de loisirs.

Une partie de l'épargne brute (38 K€) a participé à l'augmentation du résultat global de clôture (873 K€).

Pujols : résultat 2024	Dépenses	Recettes	Résultat
Mandaté	3 737 156,30	4 609 943,05	872 786,75

Le résultat global de clôture représente l'épargne brute non utilisée au financement des investissements.

Des ratios de pilotage s'améliorent sur la période

Pujols	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Epargne Brute	257 K€	255 K€	284 K€	449 K€	500 K€	439 K€
Taux d'épargne brute	10,7%	10,6%	11,4%	16,5%	17,5%	15,2%
Encours de dette 31/12	611 K€	561 K€	510 K€	1 149 K€	1 060 K€	1 014 K€
Capacité de désendettement	2,4 ans	2,2 ans	1,8 ans	2,6 ans	2,1 ans	2,3 ans

Entre 2019 et 2024, la situation financière de la commune s'améliore : l'épargne brute et le taux d'épargne augmentent, la capacité de désendettement diminue. Les ratios de pilotage sont au vert.

M. Silva prévient qu'il questionnera prochainement la légalité de certaines subventions aux associations ; il considère par ailleurs que les indicateurs positifs 2024 sont liés à une insuffisance de dépenses pour l'entretien de la voirie et de la commune en général. M. Brunet souligne quant à lui l'importance de l'augmentation de la dotation de solidarité rurale dans ces résultats.

M. Da Silva et M. Ventadoux insistent sur la bonne santé financière de la commune, certes liée à la revalorisation de dotations (après une forte baisse au cours du précédent mandat), mais aussi aux efforts d'économie sur les dépenses, notamment d'électricité et d'assurances.

Rappel : Le Maire sort de la Salle du Conseil et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2024.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 19 voix pour et 7 contre
(M. Silva, M. Brunet, Mme Verga, M. Galinou, M. Rougé par procuration,
Mme Saint-Phlour par procuration, M. Hucafol par procuration)**

APPROUVE le Compte Administratif 2024 tel que présenté.

Délibération n° CM.2025/15

Budget communal – Exercice 2024 – Affectation du résultat

Rapporteur : M. Da Silva

En adoptant le Compte Administratif de l'exercice 2024, notre Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes relatifs à cet exercice.

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET DE LA COMMUNE DE PUJOLS

RESULTATS 2024 - COMMUNE DE PUJOLS			
	Dépenses	Recettes	Solde
FONCTIONNEMENT			
Exercice 2024	2 665 827,96	2 882 975,06	217 147,10
Résultat antérieur			872 461,01
Résultat de clôture 2024			1 089 608,11
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Solde
Exercice 2024	735 208,96	854 506,98	119 298,02
Résultat antérieur			- 336 119,38
Résultat de clôture 2024			- 216 821,36
Restes à réaliser	406 001,03	471 445,37	65 444,34
Besoin de financement de la section Investissement			- 151 377,02
BESOIN DE FINANCEMENT	- 151 377,02		
SOLDE	938 231,09		

Le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement, compte tenu du résultat antérieur de l'exercice 2023 (excédent de 872 461,01 €), représente un excédent de **1 089 608,11 €**.

Le résultat de clôture 2024 de la section d'investissement, compte tenu du résultat antérieur de l'exercice 2023 (déficit de 336 119,38 €), représente un déficit de **216 821,36 €**.

Le résultat global de clôture 2024, avant prise en compte des restes à réaliser, s'établit donc à **872 786,75 €**.

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

Dépenses : 406 001,03 €

Recettes : 471 445,37 €

Le besoin de financement net de la section d'investissement s'établit à **- 151 377,02 €**.

M. Silva rappelle son opposition au budget 2024 ; il souligne la part importante des années précédentes dans l'excédent constaté. M. Ventadoux précise que le tableau est transparent sur ce fait et que les affectations de résultats proposées s'imposent pour le comblement du déficit prévisionnel des investissements 2025.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 20 voix pour et 7 abstentions
(M. Silva, M. Brunet, Mme Verga, M. Galinou, M. Rougé par procuration,
Mme Saint-Phlour par procuration, M. Hucafol par procuration)**

DIT que cette situation se traduit par l'inscription au Budget de la commune de Pujols de l'exercice 2025 :

- d'une recette de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » de **938 231,09 €**
- d'une recette d'investissement au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » de **216 821,36 €**
- d'une recette d'investissement au compte 1068 « excédents de fonctionnement reporté » de **151 377,02 €**

Délibération n° CM.2025/16

Fixation des taux d'imposition 2025

Rapporteur : *M. Da Silva*

Par délibération n°CM.2024/24 du 9 avril 2024, le conseil municipal a fixé les taux d'imposition comme suit :

- Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) : 12,10 %
- Taxe Foncière Bâtie (TFB) : 45,53 %
- Taxe Foncière Non Bâties (TFNB) : 59,93 %

M. Ventadoux souligne que les taux d'imposition n'ont pas été augmentés au cours de ce mandat.

Sans débat, le Conseil municipal, à l'unanimité

MANTIENT les taux identiques à ceux de 2024 et d'adopter les taux d'imposition 2025 tels que présentés ci-dessous :

- Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) : 12,10 %
- Taxe Foncière Bâtie (TFB) : 45,53 %
- Taxe Foncière Non Bâties (TFNB) : 59,93 %

Délibération n° CM.2025/17

Budget communal – Exercice 2025 – Vote du budget primitif

Rapporteur : *M. Da Silva*

La confection du budget 2025 repose sur des bases prudentes en recettes de fonctionnement et sur un budget resserré en dépenses de fonctionnement afin de préserver une épargne brute au-dessus des 10 %.

Les investissements du mandat sont lancés et en voie de finalisation. Les plans de financements sont bouclés et une part de leur financement anticipé sur les exercices précédents.

Pujols	2024	2025
<i>Epargne Brute</i>	439 K€	372 K€
Taux d'épargne brute	15,2%	12,5%
<i>Encours de dette 31/12</i>	1 014 K€	1 923 K€
Capacité de désendettement	2,3 ans	5,2 ans

La trajectoire financière est tenue : l'épargne brute et la capacité de désendettement restent dans l'épure que nous nous sommes fixés.
L'encours de dette, devrait se situer en dessous des 2 M€.

I - Un niveau d'épargne brute en baisse en raison d'une faible dynamique des recettes

BP 25/CA 24 : variations	
Fiscalité (Foncier bâti & TH)	17 920 €
Dotations d'Etat	1 677 €
Dotation de solidarité	-7 833 €
CAF centre de loisirs	48 731 €
Etat cantine à 1€	26 140 €
Autres	4 741 €
Total recettes fonctionnement	91 376 €

En 2025, l'évolution de la fiscalité est inférieure au montant perçu en 2024 en raison de la faible revalorisation des bases fiscales (+1,7 % en 2025). La CAGV ne versera pas de Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) en 2025 du fait d'une stagnation de sa fiscalité économique.

La participation de l'Etat pour les repas et celle de la CAF pour le centre de loisirs dynamisent les recettes de fonctionnement.

Ces dernières évoluent de +3,2 % en 2025.

BP 25/CA 24 : variations	
Masse salariale	7 763 €
Partenariat Francas	72 022 €
Cantine	9 554 €
Trottoirs & caniveaux	11 310 €
Balayeuse	7 000 €
Bâtiments communaux	10 646 €
Emploi temporaire (CDG)	-9 496 €
Véhicules élec (loc batteries)	-4 633 €
Copieurs	6 455 €
Chenil départemental	1 879 €
SDIS	6 926 €
Entretien espaces verts	4 148 €
Assurances	4 334 €
Autres	31 733 €
Total dépenses fonctionnement	159 641 €

L'évolution des dépenses de fonctionnement est de +5,8 %.

La masse salariale est contenue en raison de départs en retraite et d'un nouveau conventionnement avec des Francas (mise à disposition d'animateurs supplémentaires sur les temps périscolaires désormais intégralement déclarés).

Il faut noter une majoration des crédits « cantine » associés à la labellisation « Egalim » qui nous permet de bénéficier d'aides supplémentaires de l'Etat.

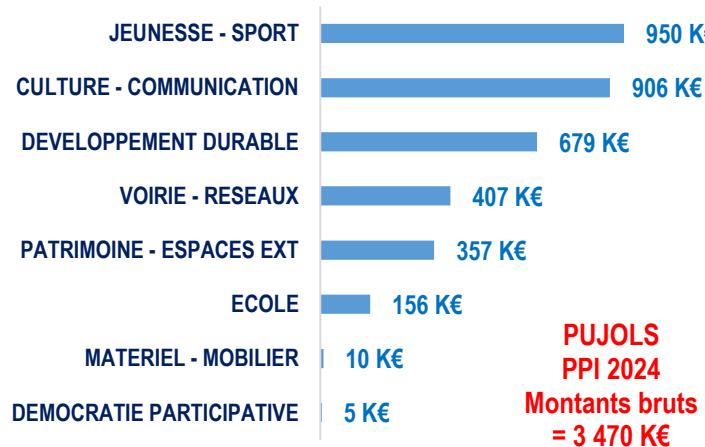
Sans variations très importantes en volume, des prestations supplémentaires en particulier sur la voirie, les espaces verts, les bâtiments communaux, des sollicitations des syndicats (Chenil & SDIS) plus conséquentes aboutissent à une variation prévisionnelle de nos dépenses de + 160 K€ par rapport à 2024.

Pujols	2024	2025
<i>Epargne Brute</i>	439 K€	372 K€
Taux d'épargne brute	15,2%	12,5%

Proche des 400 K€, l'épargne brute projetée est en baisse de -67 K€. Avec 12,5 % le taux d'épargne est maintenu au-dessus des 10 % fixés dans notre stratégie financière.

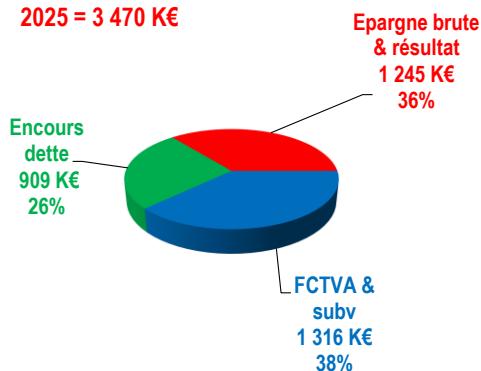
II - La finalisation des investissements du mandat

Les inscriptions budgétaires en 2025 sont conséquentes. Les deux projets phares sont la réfection du club house, de la salle du Palay et de leurs abords.



Opération	RAR	BP 2025	RAR + BP	Opération	RAR	BP 2025	RAR + BP
SALLE DU PALAYS - ETUDE PREALABLE TRAVAUX	10 320	10 320		DEMOCRATIE PARTICIPATIVE - AIDE AUX PROJETS	5 000	5 000	
SALLE DU PALAY - TRAVAUX DIVERS + ETUDES	42 504	15 000	57 504	Total DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	0	5 000	5 000
SALLE DU PALAY - TRAVAUX RENOVATION		829 328	829 328	RUE DES VIGNES - ECLAIRAGE PART TE47	11 533	11 533	
BIBLIOTHEQUE - TRAVAUX	4 820	4 820		ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	15 627	15 627	
BIBLIOTHEQUE : MOBILIER	3 900	3 900		VOIRIE - CURAGE DE FOSSES	10 000	10 000	
Total CULTURE - COMMUNICATION	61 544	844 328	905 871	VOIRIE - MATERIEL INCENDIE	12 000	12 000	
DD - PLAN VEGETALISATION - ABORDS SALLE PALAY	1 500	391 000	392 500	VOIRIE - SIGNALISATION - MOBILIER	12 349	20 000	32 349
DD - PLAN VEGETALISATION - ECOLES		165 000	165 000	VOIRIE - TRAVAUX ELAGAGE		10 000	10 000
DD - PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES		15 000	15 000	VOIRIE - REPARATION IMPORTANTE VEHICULE		5 000	5 000
DD - AMENAGEMENT DIVERS	2 500	5 000	7 500	VOIRIE - LACASSAGNE BORNES RECHARGE	19 558	19 558	
DD - POINTS APPORT VOLONTAIRE	28 597	30 000	58 597	VOIRIE - TRAVAUX DE VOIRIE	100 000	100 000	
PLAN VELO - AMENAGEMENTS A DEFINIR		40 000	40 000	VOIRIE - ENFOUISSEMENT C DE GAULLE	100 000	100 000	
Total DEVELOPPEMENT DURABLE	32 597	646 000	678 597	VOIRIE - ECLAIRAGE BOURG - ST NICOLAS	91 037	91 037	
ALSH - MOBILIER		3 000	3 000	Total VOIRIE - RESEAUX	146 477	260 627	407 104
CANTINE - AMENAGEMENTS		1 645	1 645	MAIRIE - MATERIEL INFORMATIQUE		2 000	2 000
CANTINE - MATERIEL		25 000	25 000	MATERIEL DE TELEPHONIE		1 000	1 000
CANTINE - MOBILIER		2 200	2 200	MATERIEL DIVERS		2 000	2 000
ECOLE MATERNELLE ? MOBILIER		3 000	3 000	SERVICES TECHNIQUES - MATERIEL DIVERS	986	3 000	3 986
ECOLE MATERNELLE- MATERIEL INFORMATIQUE		1 500	1 500	PM - EQUIPEMENT		1 000	1 000
ECOLE PRIMAIRE - MATERIEL INFORMATIQUE		1 500	1 500	Total MATERIEL - MOBILIER	986	9 000	9 986
ECOLE PRIMAIRE ? MOBILIER	632	2 000	2 632	Total dépenses investissement	406 001	3 064 146	3 470 147
GROUPE SCOLAIRE - TOITURE		100 000	100 000	SALLE DU PALAY - FOND VERT - ETAT	210 000	210 000	
GROUPE SCOLAIRE - TRAVAUX DIVERS	957	15 000	15 957	CESSION CAMBES & TERRAINS	190 000	190 000	
Total ECOLE	1 589	154 845	156 434	Total CULTURE - COMMUNICATION	210 000	190 000	400 000
LACASSAGNE - CLUB HOUSE ETUDE	52 254	33 000	85 254	VEGETALISATION ECOLE FOND VERT	91 430	91 430	
LACASSAGNE - CLUB HOUSE TRAVAUX		780 000	780 000	VEGETALISATION ECOLE FACIL	79 590	79 590	
LACASSAGNE - COMPLEXE SPORTIF - TRAVAUX DIVERS		50 000	50 000	VEGETALISATION ECOLE CAF	83 660	83 660	
TERRAIN TENNIS REMISE EN ETAT & ECLAIRAGE		10 000	10 000	ABORDS PALAY DETR	130 159	130 159	
FRAIS D'INSERTION - PUBLICITE MARCHE	1 214	2 000	3 214	ABORDS PALAY CAGV ORT	65 079	65 079	
AIRE DE JEUX - AMENAGEMENTS		20 000	20 000	PLAN VELO "VILLE 30" - PART CAGV	15 000	15 000	
CITY STADE - RACORDEMENT ELEC VIDEO		2 000	2 000	Total DEVELOPPEMENT DURABLE	15 000	449 918	464 918
Total JEUNESSE - SPORT	53 469	897 000	950 469	CLUB HOUSSÉ - DETR	119 400	119 400	
PROPRIETAIRES - SUBVENTIONS FACADES	1 670	5 000	6 670	Total JEUNESSE - SPORT	119 400	0	119 400
ACQ MAISON VERGNE		160 000	160 000	F.C.T.V.A.		195 046	195 046
BOURG CENTRE - TRAVAUX	8 528	10 000	18 528	TAXE D'AMENAGEMENT		10 000	10 000
EGLISE CAMBES - ETUDES	17 650	3 500	21 150	DET2017 MISE AUX NORMES HANDICAPEES	16 774	16 774	
EGLISE NOAILLAC - TRAVAUX	37 117		37 117	DSIL 22- RENOV THERMIQUE ECOLE/MAIR	73 240	73 240	
EGLISE NOAILLAC - ETUDES		24 000	24 000	DSIL 22 RENOVATION MODERNISATION PETIT TOL	17 363	17 363	
EGLISE SAINT NICOLAS - ETUDES	27 996		27 996	SUBVENTION CAGV- POLITIQUE LOCALE	5 000	5 000	
HALTE JACQUAIRE - TRAVAUX	6 498	17 000	23 498	PLAN VELO PETIT TOUR- PART CAGV	4 068	4 068	
MAIRIE - TRAVAUX DIVERS		15 000	15 000	ESPLANADE DE GUYENNE - LEADER	10 600	10 600	
PART TRAVAUX CENTRE DE SECOURS VSL	10 846	10 846		Total VOIRIE - RESEAUX	127 045	205 046	332 091
PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE - TRAVAUX		2 000	2 000	Total recettes investissement	471 445	844 964	1 316 409
SCHEMA INCENDIE - ETUDE	9 881		9 881				
Total PATRIMOINE - ESPACES EXTERIEURS	109 340	247 346	356 686				

Pujols : financement des investissements
2025 = 3 470 K€



Le financement des investissements 2025 mobilise l'autofinancement disponible (résultat + épargne) pour 1 245 K€.

Les subventions et FCTVA représentent 38 % du financement soit 1 316 K€.

L'encours de dette est projeté à +909 K€.

Nous l'avons vu lors du compte administratif 2024, les crédits d'investissement ne sont jamais réalisés en totalité sur l'exercice sur lequel ils sont programmés. L'emprunt d'équilibre ne sera probablement pas mobilisé en totalité.

	Chapitre	BP 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	788 144,54
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 323 947,21
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	104 430,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 066 860,64
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	244 574,70
66	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	341 953,00
66	CHARGES FINANCIERES	16 368,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	25 557,00
	Total dépenses de fonctionnement	3 913 335,09
001	RESULTAT REPORTÉ D'INVESTISSEMENT	216 821,36
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	40 978,03
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	79 187,50
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	181 815,45
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	44 676,17
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	829 786,22
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 413 868,95
	Total dépenses d'investissement	3 808 133,68

	Chapitre	BP 2025
002	RESULTAT REPORTÉ DE FONCTIONNEMENT	938 231,09
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	25 500,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000,00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	121 200,00
73	IMPOTS ET TAXES	69 000,00
731	FISCALITE LOCALES	1 806 508,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	932 127,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	19 729,00
76	PRODUITS FINANCIERS	40,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
	Total recettes de fonctionnement	3 913 335,09
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 066 860,64
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	190 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	244 574,70
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	40 978,03
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	356 422,96
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	921 363,37
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	987 933,98
	Total recettes d'investissement	3 808 133,68

Des ratios de pilotage qui respectent la trajectoire financière de la commune

Pujols	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Remboursement sur personnel	77 K€	119 K€	99 K€	85 K€	81 K€	73 K€	26 K€
Produits des services	158 K€	99 K€	149 K€	190 K€	200 K€	136 K€	141 K€
Impôts & Taxes	1 467 K€	1 492 K€	1 613 K€	1 699 K€	1 811 K€	1 870 K€	1 876 K€
Dotations	706 K€	696 K€	629 K€	747 K€	760 K€	853 K€	932 K€
Total recettes de fonctionnement	2 408 K€	2 406 K€	2 490 K€	2 721 K€	2 852 K€	2 883 K€	2 974 K€
Pujols	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Charges à caractère général	433 K€	424 K€	451 K€	505 K€	547 K€	651 K€	788 K€
Charges de personnel	1 161 K€	1 183 K€	1 196 K€	1 241 K€	1 226 K€	1 316 K€	1 324 K€
CAGV Attribution de compensation	204 K€	204 K€	208 K€	180 K€	173 K€	104 K€	104 K€
Subventions et participations	340 K€	330 K€	342 K€	339 K€	336 K€	328 K€	342 K€
Frais financiers	11 K€	9 K€	8 K€	7 K€	19 K€	18 K€	16 K€
Charges exceptionnelles	3 K€	1 K€	0 K€	0 K€	52 K€	26 K€	27 K€
Total dépenses de fonctionnement	2 152 K€	2 151 K€	2 206 K€	2 271 K€	2 352 K€	2 443 K€	2 602 K€
Epargne Brute (recettes - dépenses)	257 K€	255 K€	284 K€	449 K€	500 K€	439 K€	372 K€
Taux d'épargne brute (épargne/recettes)	10,7%	10,6%	11,4%	16,5%	17,5%	15,2%	12,5%
Dépenses d'investissement	871 K€	379 K€	438 K€	782 K€	1 441 K€	661 K€	3 470 K€
Recettes d'investissement + 77	440 K€	283 K€	287 K€	243 K€	281 K€	306 K€	1 316 K€
Investissement net	431 K€	96 K€	150 K€	538 K€	1 160 K€	355 K€	2 154 K€
+ Résultat antérieur	1 066 K€	842 K€	951 K€	1 032 K€	1 583 K€	835 K€	873 K€
+ Epargne brute	257 K€	255 K€	284 K€	449 K€	500 K€	439 K€	372 K€
- Investissement net	431 K€	96 K€	150 K€	538 K€	1 160 K€	355 K€	2 154 K€
- Amortissement de la dette	49 K€	50 K€	51 K€	61 K€	88 K€	74 K€	79 K€
+ Emprunt				700 K€		28 K€	988 K€
= Résultat	842 K€	951 K€	1 032 K€	1 582 K€	835 K€	873 K€	0 K€
Encours de dette	611 K€	561 K€	510 K€	1 149 K€	1 060 K€	1 014 K€	1 923 K€
Capacité de désendettement	2,4 ans	2,2 ans	1,8 ans	2,6 ans	2,1 ans	2,3 ans	5,2 ans

La capacité de désendettement augmente sensiblement dans cette projection mais le bon niveau d'épargne brute permet de la maintenir proche des 5 ans.

La trajectoire financière de la commune est respectée (plus de 10 % et moins de 10 ans) et correspond aux critères de bonne gestion.

Vu l'avis de la commission des affaires financières en date du 26 mars 2025 ;

M. Da Silva remercie le travail des services et relève la précision des prévisions pour l'année 2024 ; le budget 2025 sera marqué par la prudence avec une prospective de baisse de l'épargne de gestion liée à une augmentation des recettes inférieure à celle des dépenses ; les investissements ambitieux, dont il dresse la liste, seront bien réalisés et financés en partie par l'emprunt, mais les ratios de pilotage (épargne brute et capacité de désendettement) se maintiendront bien en deçà des seuils critiques et sans aucun relèvement des taux d'imposition.

M. Brunet et M. Galinou invitent à davantage de prudence, et à revoir certaines priorités ; ils s'inquiètent d'une possible baisse de la dotation de solidarité rurale et soulignent la disparition affichée d'un résultat jusqu'ici largement positif. M. Silva regrette à son tour la prévision de consommation complète du résultat et la dégradation de la capacité de désendettement ; il reproche de n'avoir pas suffisamment installé de points d'apports volontaires (PAV) pour les déchets, ni suffisamment entretenu la commune, notamment pour les espaces verts, la voirie ; il redit son opposition aux opérations d'aménagement végétalisé au Palay, d'éclairage du cours extérieur de tennis, d'acquisition de la maison Vergne ou du niveau des dépenses consenties pour le nouveau club house ; enfin, il s'étonne que la masse salariale n'ait pas diminué comme promis.

M. Ventadoux, Mme Lamoine et la Directrice des services répondent tour à tour que la masse salariale est bien contenue du fait du non remplacement de deux départs à la retraite - comme annoncé lors du nouveau conventionnement avec les Francas pour les activités péri et extra scolaires ; le plan d'implantation des PAV avance suivant le schéma élaboré avec l'agglomération (CAGV) pour l'arrivée encore reportée de la redevance incitative ; les aménagements avec végétalisation sont conformes au projet de mandat ; tout comme l'ensemble des opérations réalisées et à venir participant à une transformation très significative des espaces communaux, des bâtiments, des équipements, des réseaux et de la voirie ; M. Ventadoux promet d'en faire le bilan exhaustif et assure que la bonne santé financière de Pujols permettra à la prochaine équipe de poursuivre d'importants investissements.

En réponse à Mme Verga, Mme Durgueil et M. Ventadoux confirment la volonté de relancer la démocratie participative mise à mal par la crise Covid ; une ligne budgétaire est donc dédiée pour cela.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 20 voix pour et 7 contre
(M. Silva, M. Brunet, Mme Verga, M. Galinou, M. Rougé par procuration,
Mme Saint-Phlour par procuration, M. Hucafol par procuration)**

APPROUVE par chapitres le budget primitif 2025.

Délibération n° CM.2025/18

Budget communal 2025 – Attribution de la participation au Centre Communal d’Action Sociale

Rapporteur : M. Da Silva

Vu la précédente délibération approuvant le budget primitif communal 2025,

Vu le décret n°2016-33 du 20 janvier 2016 portant nécessité de délibérer de façon individualisée pour la subvention annuelle accordée au Centre Communal d’Action Sociale (CCAS),

Il convient d’adopter une délibération technique qui acte le versement par la Commune au CCAS d’une participation de 10 000 € (montant figurant au budget primitif 2025).

A M. Silva demandant si le montant proposé sera suffisant, M. Barrau et Mme Verga répondent par l'affirmative, M. Ventadoux précisant qu'une rallonge en cours d'année sera toujours possible en cas de besoin.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

VALIDE par le biais de la présente délibération le versement de 10 000 € au budget CCAS.

Délibération n° CM.2025/19

Pujols-le-Haut – « Plan Façades, clôtures et travaux de toiture » – Reconduction du dispositif existant de subventions

Rapporteur : Mme Lafaye-Lambert

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération n°CM.2021/12 du 23 mars 2021 adoptant le projet « Plan façades et clôtures » et validant le règlement correspondant ;

Vu la délibération n°CM.2022/96 du 22 novembre 2022 reconduisant le dispositif et validant l'avenant au règlement pour étendre l'application de ce plan aux travaux de toiture ;

Vu la délibération n°CM.2024/27 du 9 avril 2024 reconduisant le dispositif pour l'année 2024 ;

Dans un objectif de mise en valeur de l'espace public, la Municipalité souhaite poursuivre l'opération d'amélioration du cadre de vie du bourg médiéval (zone identifiée SPR 1).

Ce projet consiste à renouveler le plan « Façades, clôtures et travaux de toiture » pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Ce plan incitera les propriétaires à valoriser et entretenir leur patrimoine en leur apportant une aide aux travaux.

Les façades, clôtures et toitures des immeubles visibles depuis le domaine public participent de manière essentielle à l'esthétique du bourg médiéval, or une partie significative de ces façades, clôtures et toitures nécessite des travaux de réhabilitation de la part de leurs propriétaires.

Outre l'apport qualitatif immédiat, les conditions d'attribution du label « Plus Beaux Villages de France », que détient la commune de Pujols, induisent un niveau d'exigence élevé. L'opération façades, clôtures et travaux de toiture vise aussi cet objectif.

La procédure consistera pour chaque propriétaire intéressé à déposer un dossier en mairie qui fera l'objet d'un examen par une commission ad hoc, puis fera l'objet d'un vote en conseil municipal.

En réponse à Mme Verga, Mme Lafaye-Lambert confirme que les subventions sont accordées par bâtiment et non par propriétaire ; elle assure de plus que les commissions travaux et urbanisme travailleront les demandes de subventions avant qu'elles soient soumises au vote du conseil municipal ; enfin elle rappelle l'impératif de respect du règlement de site patrimonial remarquable applicable dans le bourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

RECONDUIT le dispositif du « Plan façades, clôtures et travaux de toiture » pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 ;

CREE un régime d'aide afin de sensibiliser et inciter les propriétaires immobiliers à valoriser et entretenir leur patrimoine ;

ADOpte les conditions du dispositif telles que stipulées dans le règlement figurant en annexe ;

AUTORISE Monsieur le Maire à assurer le suivi administratif, technique, juridique et financier de ce dossier ;

PORTE une enveloppe de 5 000 € pour cette opération au budget primitif 2025.

Délibération n° CM.2025/20

Enedis – Redevance 2025 pour l’occupation du domaine public communal due par les réseaux de transport et de distribution d’électricité

Rapporteur : M. Da Silva

Enedis nous a transmis l’état des sommes dues à la Commune au titre de l’occupation du domaine public communal par les réseaux de transport et de distribution d’électricité.

Le mode de calcul de cette redevance est fonction du nombre d’habitants sur la Commune (3 893 habitants). Il intègre le taux de revalorisation des plafonds mentionnés dans le décret n°2002-409 du 26 mars 2002 fixé à 1,5770.

La formule de calcul est la suivante : ((0,183 x P) – 213) x taux de revalorisation

Ainsi, pour l’année 2025, la Redevance d’Occupation du Domaine Public (RODP) d’Enedis s’élève à 788,00 € (arrondi à l’euro le plus proche).

Sans débat, le Conseil municipal, à l’unanimité

ACCEPTE le montant de cette redevance due à la Commune pour l’occupation de son domaine public par les réseaux de transport et de distribution d’électricité et de faire application de la revalorisation de 1,5770 ;

CHARGE Monsieur le Maire de procéder au recouvrement de ladite redevance dans les proportions rappelées ci-dessus ;

PORTE la recette afférante au budget communal 2025 pour un montant de 788,00 €.

Délibération n° CM.2025/21

Vente du véhicule utilitaire Boxer

Rapporteur : M. Ventadoux

Le véhicule de marque Peugeot Boxer immatriculé 5847 TM 47 du service technique a été remplacé. Il est proposé à l’assemblée d’autoriser la vente de ce véhicule à Monsieur Jean-Pierre TATAREAU au prix d’acquisition de 300,00 euros en l’état.

*En réponse à M. Silva, M. Ventadoux lui confirme que ce véhicule est vendu en l’état.
M. Silva est surpris par le terme « a été remplacé » car ce n’est pas le cas.*

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité

APPROUVE la vente du véhicule Peugeot Boxer immatriculé 5847 TM 47 à Monsieur Jean-Pierre TATAREAU au prix d’acquisition de 300,00 euros en l’état ;

PRECISE que cette recette sera portée au budget communal 2025 et que ce bien vendu sera sorti de l’inventaire communal ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces s’y rapportant ;

AUTORISE Monsieur le Maire à assurer le suivi juridique, administratif, technique et financier de la présente convention.

Délibération n° CM.2025/22

Vente du lave-vaisselle de la restauration scolaire

Rapporteur : M. Ventadoux

Le lave-vaisselle grand format de la marque SMEG référencé CWC 620 DL-1, utilisé par l'équipe de la cantine scolaire, a été remplacé.

Il est proposé à l'assemblée d'autoriser la vente de ce lave-vaisselle à la Maison Familiale et Rurale de Pujols au prix d'acquisition de 700,00 euros.

Sans débat, le Conseil municipal, à l'unanimité

APPROUVE la vente du lave-vaisselle de la marque SMEG, référencé CWC 620 DL-1, à la Maison Familiale et Rurale de Pujols au prix d'acquisition de 700,00 euros ;

PRECISE que cette recette sera portée au budget communal 2025 et que ce bien vendu sera sorti de l'inventaire communal ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces s'y rapportant ;

AUTORISE Monsieur le Maire à assurer le suivi juridique, administratif, technique et financier de la présente convention.

Délibération n° CM.2025/23

Commune de Pujols – Mise à disposition d'un terrain appartenant aux Consorts Leygnat

Rapporteur : M. Ventadoux

Depuis 2022, la commune passe un accord avec les Consorts Leygnat pour la mise à disposition de leur parcelle de terrain cadastrée AH 94, située au 6 rue de la Citadelle dans le bourg, afin de stocker le matériel nécessaire aux manifestations estivales dont les marchés nocturnes des mercredis.

Il est proposé à l'assemblée de renouveler la mise à disposition de cette parcelle de terrain privée. Les Consorts Leygnat ont donné leur accord de principe pour la saison estivale 2025 moyennant en contrepartie la somme de 450 €.

Cette mise à disposition est conclue pour la période du 19 juin 2025 (organisation de la Fête de la Musique) au 31 août 2025.

La commune s'engage à protéger le matériel stocké par des bâches, et à assurer l'esthétique du lieu (installation d'une balustrade, autres..).

M. Ventadoux précise que cette année les Consorts Leygnat ont augmenté le tarif passant de 400 € à 450 € pour la période indiquée. Eu égard des avantages pour le service technique, il est proposé d'accepter cette proposition.

Sans débat, le Conseil municipal, à l'unanimité

APPROUVE la mise à disposition de la parcelle de terrain cadastrée AH 94, appartenant aux Consorts Leygnat, en faveur de la Commune de Pujols moyennant 450 € pour la période du 19 juin 2025 (organisation de la Fête de la Musique) au 31 août 2025 ;

APPROUVE le projet de convention de mise à disposition pour la période estivale aux dates précitées ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que toutes pièces s'y rapportant ;

S'ENGAGE à souscrire une responsabilité civile au niveau de cette parcelle ;

PORTE les dépenses afférentes au budget communal 2025 ;
AUTORISE Monsieur le Maire à assurer le suivi juridique, administratif, financier et technique de ce dossier.

Délibération n° CM.2025/24

Marchés nocturnes « Soirées gourmandes estivales » – Année 2025

Rapporteur : Mme Briand

Pour animer les marchés gourmands 2025, il est proposé à l'assemblée d'adopter les prestations suivantes :

DATES	2 juillet	9 juillet	16 juillet	23 juillet	30 juillet	6 août	13 août	20 août	27 août
GROUPE	Maurice	José Ferrer	Pascal Chatel	Les Brigadiers	Poor PADDY	What's the Fonk	Mis'Sing	Pascal Chatel	Les Histoires d'A
NOMBRE PERSONNES	1	1	1	4	3	7	4	1	3
CACHET NET DES ARTISTES MONTANT HORS CHARGES SOCIALES	300 €	250 €	400 €	400 €	400 €	450 €	450 €	400 €	450 €

Les boissons et les repas des groupes seront, comme les années précédentes, à la charge des exposants. Comme chaque année, il est proposé à l'assemblée de verser 300 € à Couleurs du Monde pour les repas le soir de leur prestation.

Mme Briand apporte quelques corrections au tableau de présentation. M. Silva propose un marché gourmand supplémentaire début septembre ; de plus, il souhaite connaître les recettes des droits de places et préconise une augmentation annuelle des tarifs. M. Ventadoux lui répond que la commission se réunira très prochainement et que les tarifs seront votés en conseil municipal comme chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

VALIDE les prestations présentées ci-dessus ;
AUTORISE Monsieur le Maire à en assurer le suivi juridique, administratif, technique et financier ;
PORTE les crédits afférents au budget 2025.

Délibération n° CM.2025/25

Association Ecran Livradais – Convention Cinéma sous les Etoiles 2025

Rapporteur : Mme Briand

Comme chaque année, dans le cadre de la programmation des animations estivales, une séance de cinéma de plein air est prévue le jeudi 21 août 2025 dans le bourg, en partenariat avec l'association Ecran Livradais – Cinéma l'Utopie.

Cette manifestation intitulée « Cinéma sous les Etoiles » nécessite l'intervention d'une convention entre ladite association qui assurera la projection du film et la Commune de Pujols.

Le projet de convention, soumis à l'approbation de l'assemblée, détermine les moyens matériels et financiers à mettre en œuvre et les engagements mutuels.

Le coût d'une séance est de 1 370,00 € T.T.C. La participation communale sera de 900,00 € T.T.C. sous réserve de l'attribution d'une subvention par la C.A.G.V. de 470,00 € T.T.C., versée directement à l'association Ecran Livradais.

A titre d'information, le film projeté sera « Fête de Famille » de Cédric KAHN.

A M. Silva s'interrogeant sur l'éventualité de la non prise en charge de la part de la CAGV, M. Ventadoux indique que l'assemblée se prononce pour un coût à 900 € sur cette délibération, et qu'un nouvel arbitrage serait examiné le moment venu.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

APPROUVE ce projet de convention devant intervenir entre l'association Ecran Livradais et la Commune de Pujols pour l'année 2025 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces s'y rapportant ;

AUTORISE Monsieur le Maire à assurer le suivi juridique, administratif, technique et financier de la présente convention ;

PORTE les crédits afférents au budget communal 2025, soit 900,00 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- Commémoration le jeudi 8 mai à 16 h 30
- Trail des Plus Beaux Villages de France du 47 le samedi 10 et dimanche 11 mai : appel à 6 bénévoles pour renforcer les équipes de signaleurs. Il faut être détendeur du permis de conduire.
- Commission des affaires financières : le lundi 26 mai 2025 à 19 h
- Date du prochain conseil municipal : le mardi 3 juin 2025 à 19 h

M. Barrau :

- Commission des affaires sociales ce jeudi 17 avril à 18 heures (étude des dossiers de demande subvention des associations sociales et des anciens combattants)

Mme Briand :

- Commission des affaires culturelles le jeudi 24 avril à 18 h 30 (étude des dossiers de demande subvention des associations culturelles)

Mme Durgueil :

- Course cycliste du lundi de Pâques : remerciements aux personnes engagés pour récolter des dons, la course des minimes sera d'ampleur avec 90 personnes engagées. A Mme Verga demandant la raison de l'installation de panneaux de signalisation pour indiquer le sens de la course mais elle n'a pas vu qu'elle s'arrêtait à la Côte de Ladoux comme il n'y a pas de panneaux. Mme Durgueil signale que le Club de Tonneins sera là vendredi et dimanche après-midi.

M. Simonet :

- 50 ans du marché bio le mercredi 28 mai, organisé par la commune et la CAGV. Il s'agit du premier marché bio créé en 1975.

Mme Lafaye-Lambert :

- Plus Beaux Villages de France : retour sur l'assemblée générale avec sa participation sur deux ateliers. Il y a eu moins de participants au congrès cette année, s'expliquant peut-être par l'éloignement géographique de la réunion (département de l'Eure). Pujols est sur la pointe au sujet du Règlement Local de Publicité intercommunale. Sur l'atelier digital, une rencontre est prévue avec M. Martin, Directeur de l'Office du Tourisme. 181 communes ont le label « Plus Beaux Villages de France ».

M. Silva :

- Signalement de chênes sauvagement coupés à l'Avenue de Saint-Antoine/Côte de Lagrémie lors du conseil municipal du 24 mars dernier : il informe que les fossés sont toujours remplis et s'inquiète au vu de la pluie tombée ces derniers jours.
- Stationnement dans le bourg notamment le samedi soir : il estime que cela est facile d'identifier les véhicules et d'agir. M. Ventadoux lui rappelle qu'il faut faire appel à la police nationale. M. Silva indique que cela peut être fait le jour.

M. Galinou :

- Stationnement dans le bourg : il demande s'il est normal de stationner côté porche lors d'une sépulture. Tout le monde est d'accord pour lui répondre que non.
- Hauteur des haies non respectée et mise en valeur du bourg : Mme Lafaye-Lambert prévoit un article dans le bulletin municipal (PIM) pour rappeler les obligations de chacun, ainsi qu'un courrier aux contrevenants. Elle fait mention d'un récent rapport de la DREAL rappelant la liste des points de vue à protéger dans le secteur patrimonial ; M. Ventadoux annonce par ailleurs la relance faite auprès du notaire pour acquérir la parcelle qui permettra de mettre en valeur le mur du château en face du restaurant Smeralda.

La séance est levée à 20 h 43.

Prise de parole de la presse

*M. Dossat intervient sur l'affectation du résultat : il demande combien est reversé au budget.
M. Ventadoux lui répond que l'année 2024 finit avec un million d'euros pour le fonctionnement ; une fois les 150 000 € versés pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, le reste est conservé pour la section de fonctionnement au budget 2025.*

Pas de prise de parole du public